



Agence Française
de Développement

HAÏTI

Haïti

La République d'Haïti occupe la partie occidentale, la plus montagneuse, de l'île Hispaniola qu'elle partage avec la République dominicaine, dans la Caraïbe. Sa population a connu une croissance et une urbanisation rapides au cours de ces trente dernières années. Avec plus de 10 millions d'habitants pour une superficie de 27 750 km², c'est un territoire dense où la pression sur l'environnement est forte. De plus, Haïti doit régulièrement faire face à des catastrophes naturelles (séismes, cyclones) et présente une forte vulnérabilité aux effets du changement climatique. L'État peine à fournir les services de base à sa population et plus d'un habitant sur deux vit sous le seuil de la pauvreté, situation provoquant désagrégation sociale et émigration massive. Haïti est le pays le plus pauvre du continent américain et est marqué par de profondes inégalités. Il occupait en 2014 le 163^e rang sur 187 pays en matière d'indice de développement humain.



40 ans de partenariat



Rénovation de quartiers précaires de Port-au-Prince (Martissant et Baillergeau) © Bénédicte Gazon

L'AFD finance en Haïti, sous forme de dons, des projets conçus et mis en œuvre par l'État et les institutions publiques du pays.

Après le séisme qui a frappé le pays en janvier 2010, l'État français a contribué à hauteur de 326 millions d'euros (M€) sous diverses formes à l'effort de reconstruction du pays. Dans ce cadre, l'AFD a engagé des opérations pour un montant de 160 M€. Passée cette période d'urgence, Haïti s'est de nouveau inscrit dans une problématique de développement à moyen et long terme. Le passage du cyclone Matthew en octobre 2016 a cependant rappelé la grande fragilité de ce pays, où les situations de crise sont récurrentes.

En mai 2015, la visite du président François Hollande en Haïti a insufflé une nouvelle dynamique dans la coopération bilatérale, qui concentrera l'essentiel de ses moyens pour cinq ans dans le secteur de l'éducation.

Depuis 1976, l'AFD a soutenu près de 70 projets en Haïti.

Les projets financés par l'Agence ciblent principalement les quatre domaines suivants : l'éducation et la formation professionnelle, la santé, l'aménagement urbain, l'environnement et le développement rural. L'AFD est également présente auprès des administrations haïtiennes avec des programmes d'assistance technique et s'engage sur les thématiques de gouvernance des services publics.

L'AFD soutient en Haïti de nombreuses initiatives portées par les organisations de la société civile et s'appuie sur leur expertise métier et territoriale.

Enfin, le groupe AFD participe au développement du secteur privé haïtien grâce à sa filiale Proparco et son outil dédié de garantie (ARIZ).

Renforcer le secteur éducatif et l'insertion socio-économique

L'accès des enfants à une scolarisation de base est en net progrès : la fréquentation scolaire a ainsi progressé de 50% à 70% entre 2005 et 2012. Le pays compte environ 17 000 écoles et 100 000 enseignants. Environ 3 élèves sur 4 sont scolarisés dans des établissements privés. Cependant, les enfants haïtiens apprennent trop peu à l'école et les redoublements, abandons ou échecs aux examens sont encore trop nombreux. Un effort sur la qualité de l'enseignement est nécessaire et suppose la mobilisation de tous : ménages, enseignants, ministère et secteur privé.

**34% de la population
a moins de 15 ans : une richesse
autant qu'un défi pour Haïti.**

Le dispositif de formation professionnelle compte 450 centres de formation pour 20 000 apprenants. Inégalement répartie sur le territoire, l'offre de formation professionnelle est globalement de faible qualité, par manque d'équipements adaptés et de formateurs. Les jeunes diplômés peinent à s'insérer sur le marché du travail et les employeurs n'y trouvent pas les compétences qu'ils recherchent. La modernisation du secteur et l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des opérateurs économiques sont essentiels pour relever le défi de l'emploi des jeunes.

Conformément aux priorités pour la coopération française convenues entre les présidents français et haïtiens en mai 2015, l'AFD s'est engagée durablement dans le soutien au ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, ainsi qu'à l'Institut national de la formation professionnelle (INFP).

Le plan Éducation 2015-2020

Former pour l'emploi

Depuis 2015, l'AFD soutient la formation professionnelle à travers un projet qui vise la création d'une filière de formation aux métiers de l'eau et la mise à niveau de trois autres filières : construction, électrotechnique et mécanique automobile. Le projet vise la formation de 1 700 jeunes dans ces filières nouvelles ou renouvelées. Le financement apporté (5 M€) bénéficie au Centre pilote de formation professionnelle à Port-au-Prince et inclut la réhabilitation de ses bâtiments qui ont été endommagés lors du tremblement de terre. L'INFP est également soutenu dans son rôle de pilotage du secteur et pour la modernisation de son fonctionnement.



Atelier de maintenance industrielle du Centre pilote de formation professionnelle © Pierre Bonnet

Accompagner les réformes

En matière d'éducation de base, l'AFD finance un programme pluriannuel qui mobilisera 12 à 15 M€ d'ici à 2020. Dans une première phase, l'AFD cible les niveaux du 3^e cycle de l'école fondamentale et du secondaire (équivalant au collège et lycée du système français). Cet appui à l'amélioration de la qualité de l'éducation porte sur la refonte des programmes, sur la conception et la diffusion d'outils pédagogiques et la formation des enseignants. Il s'agit également d'assister le ministère dans le pilotage des réformes sectorielles.



Écolières haïtiennes © Chantal Regnault



Chantier du nouvel hôpital de Port-au-Prince © Dominique Schnetzler

Améliorer l'accès à une santé de qualité

Grâce à une volonté politique soutenue, le secteur de la santé en Haïti a connu des progrès notables au cours des dernières années, notamment dans la lutte contre le sida et la disponibilité des infrastructures durement frappées par le tremblement de terre. Malgré ces efforts, les indicateurs de santé du pays restent les plus faibles des Amériques. L'espérance de vie globale se situe à 61 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Le taux de mortalité maternelle est de 350 pour 100 000, la mortalité infantile de 59 pour 1 000. Seulement 24% des accouchements sont assistés par du personnel qualifié et 31% des femmes en âge de procréer ont accès à des méthodes contraceptives modernes.

Les dépenses de santé estimées à 200 dollars USD par habitant et par an, dont 1 USD seulement de financement public, ne suffisent

pas à financer à un niveau adéquat ni les infrastructures, ni l'approvisionnement en médicaments, ni les ressources humaines.

Les actions menées par l'AFD en matière de santé maternelle contribuent au renforcement du système sanitaire haïtien et s'inscrivent dans la droite ligne des priorités du ministère de la Santé publique et de la population. En particulier, l'AFD participe à la reconstruction de l'hôpital universitaire de Port-au-Prince avec un financement de 26 MUSD, aux côtés de l'USAID (25 MUSD) et de l'État d'Haïti (33 MUSD). Il s'agit d'abord de reconstruire un bâtiment aux normes parasismiques, d'une capacité de 500 lits, mais aussi de le doter d'équipements performants et d'améliorer le niveau des soins en renforçant les capacités du personnel médical et la gestion générale de l'établissement.



Donner à chaque mère et enfant une chance pour leur santé (maternité des Cayes) © Bénédicte Gazon

Promouvoir la santé maternelle et infantile

Le projet «Timama» (8 M€) a démarré en 2016. Il est mis en œuvre par un groupement d'ONG françaises et haïtiennes sous la coordination de Médecins du Monde et sous le pilotage du ministère de la Santé haïtien. Il se déploie dans trois départements : la Grande-Anse, le Sud et le Nord-Ouest, particulièrement touchés par le cyclone Matthew. Il contribue à l'amélioration de la qualité des structures sanitaires, au renforcement des directions départementales et de la gouvernance globale du système. L'objectif est en effet de réhabiliter et d'équiper une sélection de centres de santé, ainsi que de former l'ensemble des acteurs de santé au niveau communautaire pour encourager la demande en soins de santé maternelle, en planning familial, et pour améliorer la nutrition. Des réponses concrètes sont recherchées pour gérer les violences liées au genre et les problématiques psychosociales.

Intégrer les quartiers précaires et transformer durablement la ville

Un peu plus de 50% de la population haïtienne vit déjà en ville et près d'un tiers est concentrée dans la capitale. Environ 80% de l'aire urbaine de la région métropolitaine de Port-au-Prince correspond à des quartiers précaires, où les services essentiels sont rares et chers, où les maladies se propagent rapidement et où les conditions d'enclavement rendent difficile l'intégration des habitants dans la vie économique et sociale de la cité.

Plusieurs projets d'aménagement urbain (lutte contre les inondations, amélioration de la desserte en eau, gestion des déchets solides) sont financés par l'AFD en Haïti pour un montant total de 48 M€ depuis 2007. Ils visent globalement à lutter contre les phénomènes d'exclusion dans les villes et à améliorer la résilience de ces territoires face aux chocs et aux intempéries.



Travaux en maîtrise d'ouvrage communautaire à Martissant © Marc Steed

Aménagement intégré des quartiers informels de Port-au-Prince

Le projet de réaménagement de Martissant et Baillergeau, deux quartiers fortement touchés par le séisme, a démarré en 2011 avec un financement de 30 M€, dont 19,5 M€ délégués par l'Union européenne. Sur la base de schémas directeurs d'aménagement réalisés avec les populations, divers aménagements vont améliorer durablement les conditions de vie dans ces quartiers. Il s'agit notamment d'infrastructures de protection contre les inondations ou les glissements de terrain (aménagement de ravines, murs de soutènement), de voiries pour relier les quartiers au reste de la ville, de corridors, d'escaliers, d'éclairage public, de places publiques. Un appui financier et technique (formations à la construction parasismique) doit permettre à 400 familles de consolider ou reconstruire leur maison. Les principales institutions haïtiennes en charge du secteur reçoivent un appui pour avancer sur des réflexions de fond autour de la réglementation de l'urbanisme, des permis de construire et de la maîtrise de l'étalement urbain.

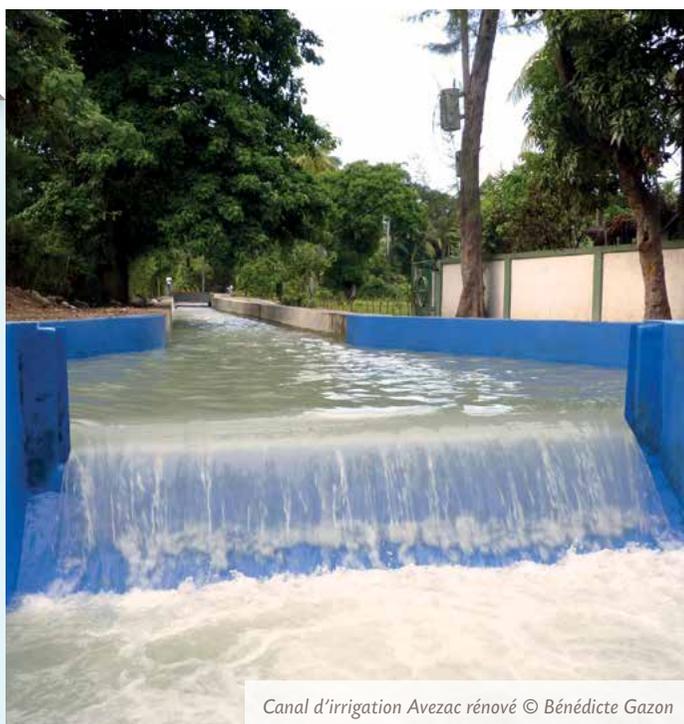
Répondre aux enjeux d'un développement rural durable

Le secteur agricole pèse pour près d'un quart du PIB national et occupe environ 60% de la population active. Son rôle dans le revenu et la sécurité alimentaire des ménages est donc primordial, mais les contraintes sont nombreuses : une vulnérabilité importante aux aléas climatiques, une gestion de l'eau complexe (infrastructures, absence de cadre réglementaire pour la gestion sociale de la ressource), un morcellement des terres (une large majorité des producteurs possède moins de 2 ha) et des situations d'insécurité foncière, des financements insuffisants, un accès aux intrants et au marché difficiles, une forte concurrence des importations.

Ainsi, la production ne parvient pas à satisfaire la demande intérieure. L'approvisionnement en céréales dépend à près de 50% des importations. L'insécurité alimentaire, liée directement à la pauvreté, touche environ 30% de la population. L'AFD intervient de longue date dans le secteur et son expérience est particulièrement reconnue en matière d'irrigation et d'appui à la production. Elle soutient également l'aménagement intégré de bassins versants qui favorise des pratiques limitant l'érosion ainsi que le développement de l'agroforesterie (filières café, cacao et vétiver).

Améliorer la situation alimentaire et les revenus des petits producteurs

Le projet d'Appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire dans le département du Sud, de l'Ouest et de l'Artibonite est financé par l'AFD à hauteur de 16,2 M€, dont 4,7 M délégués par l'Union européenne. Démarré en 2013 avec une maîtrise d'ouvrage déconcentrée (la Direction départementale d'agriculture du Sud), il vise à dynamiser la production (filières maïs, haricots, banane plantain) grâce à un appui technique et financier à près de 800 agriculteurs. Le projet cible également la transformation, la commercialisation agricole (construction de centres de stockage) et l'accès des producteurs au financement. Le canal d'irrigation d'Avezac, l'un des plus anciens de la Caraïbe, qui permet d'irriguer près de 3000 ha, est réhabilité. Un soutien est apporté aux associations d'irrigants afin d'entretenir ces ouvrages et d'en assurer la pérennité.



Canal d'irrigation Avezac rénové © Bénédicte Gazon

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



Levée du drapeau dans une école rurale © Matthieu Génin



Filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au secteur privé, Proparco intervient depuis près de 40 ans en faveur du développement durable. Présente dans 80 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou encore du Moyen-Orient, elle participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et d'institutions financières.

www.proparco.fr



Instrument financier de la politique française de coopération et de développement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est dédié à la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement et émergents. Doté de 90 millions d'euros pour la période 2015-2018, le FFEM accompagne des actions innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants organiques persistants et de l'ozone stratosphérique. À fin 2015, le FFEM compte 331 millions d'euros d'engagements financiers, avec 285 projets au portefeuille, dont 67 % situés en Afrique et Méditerranée.

www.ffem.fr - ffem@afd.fr



Agence Française de Développement
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD_France
https://twitter.com/AFD_France



Agence Française de Développement
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tel. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AFD PORT-AU-PRINCE

Immeuble Hexagone, 4^e étage,
Angle Rues Clerveau et Darguin, Pétiön-Ville – Haïti
Tél : (509) 29 42 22 23 / 28 11 00 65 / 39 36 40 19
Email : afdportauprince@afd.fr
haiti.afd.fr

